

**DEPARTEMENT
DU VAR**

**EXTRAIT du REGISTRE
des délibérations du Centre Communal d'Action Sociale
De GRIMAUD**

**PREFECTURE DU
VAR - TOULON**

**C. C. A. S. de GRIMAUD
697 route nationale
83310 GRIMAUD**

Objet : Budget Unique – exercice 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre avril à onze heures trente, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de Madame Martine LAURE, Vice-Présidente, en lieu ordinaire de ses séances et après convocations régulièrement faites à domicile.

Nombre de membres	
- En exercice :	15
- Présents :	8
- Votants :	8

Présents : Madame Martine LAURE
Madame Janine LENTHY
Monsieur Jean-Louis BESSAC
Madame Isabelle LUPORINI
Madame Simone LONG
Madame Huguette REBOUL
Madame Mireille BRUNEAU
Madame Eva VON FISCHER BENZON

Excusés : Monsieur Alain BENEDETTO
Monsieur François BERTOLOTTO
Madame Marie-Dominique FLORIN
Madame Viviane BERTHELOT
Madame Yvette ROUX
Madame Anne ZACHARY
Monsieur Stéphane PEYNE

Secrétaire de Séance : Anne-Charlotte SALVI

Après reprise anticipée des résultats issus de l'exercice précédent et intégration des reports éventuels, autorisés par la loi 99.1126 du 28/12/1999,

Le budget primitif 2025 du CCAS s'équilibre en dépenses et en recettes, par section, de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	362 272,32 €	362 272,32 €
INVESTISSEMENT	59 854,52 €	59 854,52 €

Les documents joints sont issus de la matrice budgétaire définie par l'instruction comptable arrêtée par la Direction Générale de la Comptabilité Publique.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

APPROUVE, le budget unique, présenté par chapitres, portant sur l'exercice 2025.

Ainsi délibéré à Grimaud, les jour, mois et an susdits.

**La Vice-Présidente,
Martine LAURE**

